

Ecrit par le 3 juillet 2024

# Fédé BTP 84, Tracer son chemin au-delà de la conjoncture

**Fin juin, le président de la [Fédé du BTP 84](#), Daniel Léonard, s'adressait aux adhérents dans le cadre de l'Assemblée générale. Peu avant nous l'avons rencontré pour une interview. Voici le message qu'il avait choisi de transmettre. » Mon rôle ? Maintenir le dialogue avec les élus et les acteurs économiques pour porter la voix de la profession »**

## **Comment se portent le bâtiment et les travaux publics ?**

«Aujourd'hui, c'est la construction qui souffre le plus. Les travaux publics connaissent une petite baisse d'activité qui n'est cependant pas alarmante pour le moment. Nous avons récemment rencontré un grand donneur d'ordre, le bailleur social Grand Delta Habitat, qui ne nous a pas donné de très bonnes nouvelles. Nous craignons des vagues de licenciements dans les entreprises de la construction qui impacteront l'ensemble de la chaîne : de l'agence immobilière à l'architecte, en passant par le notaire et le géomètre expert. Les permis de construire ne sortent plus des services de l'urbanisme des mairies ou agglomérations. Quant au marché des travaux publics ? L'arrêt de la construction entraînera l'arrêt des travaux publics puisque qu'il n'y aura pas de nouvelles zones d'habitat. Les entreprises vont devoir être agiles et se réorienter. »

## **Les conséquences induites**

« Au plan national, la baisse des ventes de biens a déjà impacté 900 agences immobilières placées en redressement judiciaire ou en liquidation en 2023, soit +3% par rapport à 2022. Près de 1 000 licenciements sont prévus en 2024, dans les offices notariaux où les transactions sont passées de 1,1 million en 2022 à 900 000 en 2023. La chute de 30% de commandes dans les cabinets d'architectes a entraîné la réduction des effectifs de 15%, dès le 1er semestre, ce qui représente 1 000 suppressions d'emplois sur les 60 000 que compte cette branche. Les déménageurs accusent une baisse de l'activité de 20% et de 2,5% chez les marchands de meubles. Le Conseil Départemental de Vaucluse a subi un retrait de 30 M€ en raison du recul des droits de mutation, par rapport à 2023, pour un budget prévisionnel 2024 estimé à 110 M€.»

Ecrit par le 3 juillet 2024



Copyright Freepik

### **Quant à la réhabilitation**

«Si les marchés existent, ils ne correspondent pas au marché de la construction neuve. Notre filière Pôle habitat en fait actuellement les frais avec, en France, une perte d'emplois estimée à 300 000, ce qui concernerait environ 30 000 personnes, en Vaucluse.»

### **Le logement**

«Le Gouvernement évoque 2 millions de logements vacants que pourraient intégrer les personnes en recherche d'habitat, cependant, ils sont, le plus souvent, situés loin des bassins de l'emploi et des entreprises qui recrutent. Avec l'inflation et le coût de l'essence, les ménages ne peuvent s'éloigner de leur lieu de travail.»

### **Les acquéreurs**

«Les Français et notamment les provençaux, qui rêvaient de devenir propriétaires ont vu leur capacité d'emprunt immobilier diminuer. Ainsi, pour un emprunt de 200 000€ sur 20 ans, le taux de crédit moyen est passé de 1% en 2021 à 3% en janvier 2023 et à 4, 05% en janvier 2024 pour ensuite baisser à 3,95% en mars 2024. En conséquence de quoi, les ménages ont perdu en moyenne 50 000€ de possibilité

Ecrit par le 3 juillet 2024

d'emprunter par rapport à la somme initiale qu'ils avaient prévu d'engager dans leur logement.»

### **Les tendances ?**

«Les tendances affichent la préservation de l'environnement-ce en quoi nous adhérons totalement- avec l'arrêt de l'artificialisation des sols ; L'utilisation des friches industrielles et les dents creuses ce qui est une excellente idée à condition d'intégrer les possibles surcoûts tels que la dépollution des sols et des vastes bâtiments souvent construits avec de l'amiante, du plomb. Nous militons pour que des aides gouvernementales soutiennent les entreprises privées en charge de ce type de travaux. Egalement, les chantiers Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) nécessiteront une enveloppe budgétaire 'sécurité' afin de protéger les chantiers, les matériaux et les professionnels pour œuvrer dans la sérénité.»

### **Les bonnes nouvelles ?**

«Le Département, qui est notre plus important donneur d'ordre, maintient le budget. Nous espérons même un petit rebond de la part des maires-bâtisseurs, des élus ambitieux de faire évoluer leurs villes, d'accueillir les enfants du pays, d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés. Les bonnes nouvelles ce sont les chantiers comme la déviation d'Orange qui est en cours, Mémento à Agroparc Avignon, le carrefour de Bonpas. Egalement la sécurisation, en juillet et août, des berges de Bonpas pour lesquelles 40 000 tonnes d'enrochements sont prévues. Une passe à poissons va aussi être créée à Rognonas.»



Copyright Freepik

Ecrit par le 3 juillet 2024

## **Le nouveau siège de la Fédé**

«Le nouveau siège de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics va enfin sortir de terre avec un démarrage des travaux en juillet et le début du gros œuvre en septembre, pour une livraison à l'automne 2025. Les intervenants des chantiers sont tous des adhérents de la Fédération. Nous assurerons nous-mêmes la gestion de la base-vie et des déchets ce qui est l'équivalent du lot zéro et une première expérimentale pour nous.»

## **Quelles relations entretenez-vous avec la préfecture, les collectivités territoriales ?**

«Nous entretenons d'excellentes relations et nous réjouissons de pouvoir travailler de concert sur des projets. Cependant, nous avons l'impression de ne pas être écoutés par l'État. Malgré les efforts et arguments de nos Fédérations nationales, clairement le logement et la construction ne sont pas une priorité pour le Gouvernement. Finalement, nous nous heurtons à la conjoncture, à la fonte des dotations, à la baisse des droits de mutations qui participent à nourrir le budget du Département. Je crains que l'on oublie le rêve des français : la maison individuelle avec son jardin pour ne proposer que du collectif auquel tous les français n'adhèrent pas.»

## **Nos propositions ?**

«Nous militons pour le rétablissement du PTZ (Prêt à taux zéro) à destination de tous les types d'habitat, sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les ménages ; Le soutien de l'investissement privé avec une prolongation du maintien du dispositif Pinel qui se substitue à l'État dans l'effort de construction de logements ; L'amélioration du dispositif MaPrimeRénov dont la complexité à renseigner puis instruire le dossier bloque les aides promises de l'État, mettant en difficultés entreprises comme particuliers alors que le dispositif s'éteint en fin de l'année fiscale.»

## **Note de conjoncture**

Le secteur de la Construction représente 10% de l'activité économique du Vaucluse. Au coeur de ce secteur, le marché du logement pèse 65% de l'activité des entreprises, porté par la construction neuve et l'entretien-rénovation. Le Vaucluse est un territoire à fort besoin annuel en logements, particulièrement sur les bassins d'emploi, comme Avignon à hauteur de 1,7 % du parc existant à produire chaque année entre 2018 et 2030, 1% pour le secteur d'Orange et de 0,7% en ce qui concerne Cavaillon-Apt. Pourtant, le rythme de production des logements sociaux peine à suivre la demande des ménages, traduisant une tension également sur ce type d'habitat. Cela s'explique notamment par un taux de rotation particulièrement faible dans le parc de logements qui s'établit à 5,3% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## **Dans le détail**

D'avril 2023 à avril 2024 l'activité dévise de 70% en termes de mises en vente de logements, de 50% pour la réservation de logements, de 37% en autorisation de constructions de logements et locaux, de 28% en autorisation de mises en chantier. Concernant les Travaux Publics, le secteur connaît une baisse de 0,6% au 1er trimestre 2024. Cependant le territoire devrait continuer de porter le contournement d'Avignon par la voie Léo (Liaison Est Ouest), les futures lignes du Tram, la construction de parkings relais ainsi que de parfaire sa politique en matière de rénovation des canalisations pour lutter contre la perte d'eau potable estimée actuellement à 25%, soit entre 3,5 et 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau perdus annuellement sur les 14 millions de m<sup>3</sup> d'eau pompés depuis la nappe phréatique. Une nouvelle culture

Ecrit par le 3 juillet 2024

de l'aménagement. La filière développe une nouvelle culture de l'aménagement, conciliant frugalité foncière et qualité de vie. Une façon pour elle de répondre à la tendance baissière de l'activité et à la nécessité de construire pour répondre aux attentes des habitants tout en tenant compte des enjeux environnementaux.



Copyright Freepik

### **Relance de la primo-accession et de l'investissement locatif**

La relance de la primo accession et de l'investissement locatif ont contribué à relancer l'activité lors de crises précédentes. Ainsi, la production de logements neufs, sur l'ensemble du territoire national, concernait 222 425 unités en moyenne sur la période 2007-2023 contre une estimation des besoins à 300 000 logements par an.

### **Une production de logements considérablement ralentie**

En cause, la conjonction de 4 éléments défavorables comme l'inflation des coûts de production et des matériaux, des énergies, et la mise en place de la réglementation énergétique 2020. Il y a, également, la hausse du taux d'usure et donc le relèvement du taux des crédits immobiliers alors que les conditions d'octroi des prêts réduisaient de 25% le pouvoir d'achat immobilier des futurs acquéreurs.

Ecrit par le 3 juillet 2024

### **Une accumulation de facteurs contraires**

Cette accumulation de facteurs contraires a immobilisé et continue de retenir l'activité dans le neuf, l'ancien, l'individuel, le collectif, l'achat et la location, engendrant l'immobilité géographique, les tensions sociales, le sentiment de déclassement, la cohabitation forcée, allant jusqu'à impacter la carrière future de l'étudiant obligé de renoncer à sa formation.

### **Les leviers du logement**

Nous préconisons de geler les barèmes de la REP Bâtiment (Responsabilité élargie du producteur, traitement des déchets) sur un an et rendre le dispositif, aujourd'hui inefficace, plus opérationnel pour les entreprises sur l'ensemble du territoire. Nous souhaitons que soit mis en place le statut fiscal du bailleur privé pour maintenir l'offre de logements locatifs. Désormais, la maîtrise d'ouvrage intègre davantage la performance RSE des candidats dans le choix de l'offre la «mieux disante» ; notamment sur l'insertion et la qualification de publics éloignés de l'emploi, la formation, l'apprentissage, les contrats de professionnalisation. Les entreprises ont un outil performant avec le GEIQ BTP 84. Le maître d'ouvrage doit pouvoir soutenir ces initiatives et ainsi contribuer à irriguer le tissu économique et social du département.

### **Transition écologique, pour une vision stratégique et pérenne.**

Cela pourrait consister en l'améliorer du traitement administratif laborieux et complexe de MaPrimRenov ; à l'accélération, sur le maillage territorial, des points de collecte, de stockage et de valorisation des matériaux ; à l'intégration par la maîtrise d'ouvrage de dispositifs en faveur du réemploi et du recyclage des matériaux.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Copyright Freepik

### **L'enjeu de demain ?**

Sera de reconstruire la ville sur la ville dans une logique d'optimisation de l'espace ; du ré-emploi des 31 000 logements restés vacants en Vaucluse ; du recyclage des friches et du changement de destination de bâtiments existants en logements adaptés aux différentes générations. Il sera là essentiel de tenir compte des surcoûts prévisibles générés par la dépollution des sols et des bâtiments, toutes ses opérations étant propices au retour spontané et aidé de la nature en ville.

### **La Fédé en chiffres**

122 ans, créée en 1902. 400 entreprises adhérentes, de l'artisan à la major, entreprises de bâtiment, travaux publics, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, aménageurs, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, locatiers, fournisseurs de matériaux, carriers, avocats, centres de formation, assureurs, comptables, banquiers. 5 200 salariés Les adhérents, entreprises artisanales, PME (petites et moyennes entreprises), ETI (Entreprises de taille intermédiaire) et groupes nationaux représentent 5 200 salariés. Six collaborateurs La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics accueille une équipe de six personnes pour répondre aux besoins des professionnels.

3 juillet 2024 |

Ecrit par le 3 juillet 2024





Ecrit par le 3 juillet 2024

Copyright Freepik

### **Fédération du BTP 84**

60, chemin de Fontanille, Agroparc 84140 Avignon - Tél. 04 90 82 40 63 Président, Daniel Léonard  
Secrétaire Général, Emmanuel Meli.

**Extrait du hors série N°2 Echo du mardi Spécial Fédération du BTP 84 Juin 2024.**

Ecrit par le 3 juillet 2024

**l'echo** du mardi  
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

■ DANIEL LÉONARD, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉ BTP 84 2&3	■ CÉCILE HELLE MAIRE D'AVIGNON 4&5	■ NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT 6à10	■ CFA FLORENTIN HOURET AVIGNON 11
--	--	--	---

**BTP** VAUCLUSE **L'heure est à l'action**

École Melly et Paul Piaux, Joly Jean, Avignon

Hors-série Echo du mardi Spécial Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Vaucluse - Juin 2024 [www.echodumardi.com](http://www.echodumardi.com)

Écrit par le 3 juillet 2024

**Cliquez sur la couverture pour consulter ou télécharger le journal**

## **BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi, entre économie circulaire et enjeux d'avenir**



**Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par [la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur](#), [la Fédération du BTP 84](#) et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.**

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après [l'Agence de la Transition Ecologique](#) (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en

Ecrit par le 3 juillet 2024

France selon le [Commissariat Général du Développement Durable](#) (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui paraît assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbonées assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour notre futur écologique.

### **Le réemploi, une solution efficace et adoptée**

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroître avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a dû prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisée au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

### **Le réemploi et son développement au cœur du colloque vauclusien**

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association [Raediviva](#), spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maîtres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard,

Ecrit par le 3 juillet 2024

président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

### **L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi**

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1<sup>er</sup> réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, [Tiphaine Guélou](#), Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Energie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça paraît des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

---

## **La Poste : Pickup lance un projet de consignes alimentées en énergie solaire pour**

Ecrit par le 3 juillet 2024

## le retrait de colis



**Pickup**, le réseau de relais et de consignes numéro 1 en France et filiale du **Groupe La Poste** met en place un projet d'installation de consignes alimentées par énergie solaire dans plusieurs centres du territoire français. Une toute nouvelle innovation qui a été pensée pour répondre aux défis environnementaux et écologiques actuels. Deux postes vaclusiens sont concernés à l'Isle-sur-la-Sorgue et Althen-des-Paluds.

Les nouvelles consignes alimentées à l'énergie solaire débarquent dans plusieurs points de La Poste en France, dont deux sur le Vaucluse. Les centres de l'Isle-sur-la-Sorgues et d'Althen-des-Paluds vont voir débarquer ce nouveau projet très innovant qui ne nécessite aucuns travaux d'installation et qui répond à plusieurs enjeux stratégiques, économiques et écologiques. Au total, ce sont six centres de la région Paca qui vont être concernés, deux dans le Var à Cotignac et Langueux et deux dans les Bouches-du-Rhône à

Ecrit par le 3 juillet 2024

Rousset et Arles.

## Une idée audacieuse

Ce projet de consignes sans travaux et autonomes en énergie est né chez Pickup qui a lancé cette initiative il y a plus d'un an avec un seul objectif : faciliter l'installation des consignes en éliminant les travaux de raccordement, pour mieux répondre à la demande croissante des cyberacheteurs pour ce type de services. Une solution en phase avec les aspirations des consommateurs et les enjeux environnementaux actuels, qui permet de soutenir efficacement les partenaires commerçants dans leurs objectifs business.

Passé la phase de conception et de développement, le tout premier prototype a été installé le 26 septembre dernier dans une station de recharge pour véhicules électriques « Stations-e », située à Combs-la-Ville, en Île-de-France. Quelques semaines plus tard démarrait le déploiement du modèle de série.

## Un engagement écologique

Ces nouvelles consignes conçues par le réseau Pickup répond à un double défi : économique et écologique. En premier lieu écologique, car il propose un service de retrait de colis à la fois plus pratique, accessible, mais surtout écoresponsable avec cette alimentation en énergie renouvelable, ce qui répond à la politique d'avenir voulue par La Poste. L'opérateur de services postaux s'engage ainsi sur un projet qui est une réponse aux enjeux de son temps en respectant des émissions à effet de gaz et à effet de serre moindre sur l'environnement.

« Créer des consignes autonomes en énergie, fonctionnant avec des panneaux solaires, était pour nous une façon concrète d'opérer notre transition énergétique et de participer à l'effort commun en faveur d'une consommation plus vertueuse et responsable. Cette solution offre également un bénéfice important à nos partenaires relais, en éliminant le temps et le coût des travaux de raccordement, mais aussi le prix de l'électricité lié au fonctionnement des consignes », déclare [Maxime d'Hauteville](#), président de Pickup.

## Un engagement économique

Cette innovation répond aussi à un enjeu économique, car il vient proposer un nouveau modèle rapide et moins couteux que le modèle précédent. De nombreuses économies peuvent en effet être réalisées parce qu'il ne nécessite aucuns travaux de raccordement au réseau électrique qui consomme ainsi moins d'énergie et qui offre un allègement de la facture d'électricité aux commerçants partenaires.

En termes de performances, la consigne solaire tient toutes ses promesses. Capable de fonctionner de manière autonome pendant dix jours sans ensoleillement grâce à ses batteries, la consigne solaire est tout aussi fiable que les modèles branchés sur prise. Son lancement à l'automne 2023 a permis à Pickup de valider la robustesse du modèle, qui a passé son premier hiver haut la main, et ce, dans toutes les régions de France.

Ecrit par le 3 juillet 2024

À tous ces bénéfiques s'ajoute aussi un entretien minimal. Selon les sites d'implantation, un nettoyage du panneau solaire peut être utile à la saison automnale, en cas de chutes de feuilles par exemple. Ces consignes ont une durée de vie moyenne de 10 ans. Échéance à laquelle un bilan sera établi pour évaluer la possibilité de prolonger la vie du matériel, en reconditionnant les pièces trop usées. Les pièces en fin de vie seront confiées, quant à elles, à des filières de démantèlement spécialisées, pour recyclage dans le respect des normes en vigueur.

### **Un déploiement important avec plusieurs objectifs**

Les nouvelles consignes solaires de La Poste seront accessibles en grande majorité 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et seront installées progressivement à l'ensemble des partenaires Pickup qui jouissent d'un espace extérieur (commerçants, grandes enseignes de distribution, stations services, etc). 250 installations ont déjà été réalisées depuis septembre 2023, Pickup souhaite un déploiement de plus de 1.000 consignes sans travaux alimentées par énergie solaire à fin 2024 avec une moitié de consignes Pickup qui seront couvertes de panneaux solaires d'ici 2026.

Pour aller encore plus loin dans sa démarche, l'entreprise cherche également à réduire la consommation énergétique de ses consignes « classiques. » Pour ce faire, elle a développé un système de mise en veille des éléments non essentiels de la consigne lorsque celle-ci n'est pas utilisée, avec une économie de 30% à la clé. Pickup cherche ainsi à instaurer de nouveaux usages plus responsables, pour réinventer la proximité en cœur de ville.

Plus largement, le groupe La Poste, acteur majeur de solutions de livraison urbaine en France et en Europe, poursuit la décarbonation de sa flotte, renforce son maillage territorial et continue d'innover en faveur d'une logistique urbaine à faibles émissions. L'annonce du lancement de consignes solaires par sa filiale Pickup s'inscrit dans l'ambition du groupe La Poste de proposer 100% des colis livrés à faibles émissions dans 22 métropoles en France à horizon 2025. Cette toute nouvelle innovation sera présentée à Viva Technology 2024 du 22 au 25 mai sur le stand du Groupe La Poste à Paris.

---

## **L'entreprise vauclusienne Aladdin Concept va fabriquer ses abris en aluminium 100% recyclé**



Ecrit par le 3 juillet 2024



**La structure avignonnaise [Aladdin Concept](#), spécialisée dans l'abri de piscine depuis plus de vingt ans, a annoncé que l'ensemble de ses productions d'abris seront désormais conçues en aluminium recyclé. C'est la première entreprise de ce secteur qui va procéder à cette méthode de production, ce qui vient confirmer son désir d'engagement environnemental et contribuer à la transition écologique via ses activités.**

L'entreprise « made in Provence » Aladdin Concept va modifier sa chaîne de production en fabriquant des abris de piscine 100% recyclé et ainsi réduire l'empreinte carbone de ses réalisations. Avec ce nouveau système, l'empreinte carbone du matériau est divisée par trois, passant de 8,6 kg de CO<sub>2</sub>/kg (ce qui est la moyenne européenne) à 2,95kg de CO<sub>2</sub>/kg. Une avancée considérable pour réduire l'empreinte carbone de la firme vauclusienne.

Cette innovation est dans la ligne directrice insufflée par Aladdin Concept depuis son ouverture. L'entreprise avignonnaise a toujours eu à cœur de mettre en place des stratégies visant à répondre aux questions environnementales, en particulier celles liées à la réduction de l'empreinte carbone. Toutes les chutes d'aluminium émanant de sa production sont envoyées au recyclage et envoyées au recyclage au sein d'une entreprise locale spécialisée dans le traitement des déchets métalliques, et ce, depuis plusieurs années. La firme utilise cette même technique pour les chutes de polycarbonate.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Lors du chantier de pose de l'abri, aucun déchet n'est généré. Les abris Aladdin sont en effet livrés déjà assemblés, sanglés directement sur la remorque. Aussi, le seul déchet produit est le film de protection plastique, servant à protéger les plaques de polycarbonate pendant le voyage. Ces derniers sont également recyclés directement dans l'usine de production à Avignon.

## L'Association des maires de Vaucluse organise ses ateliers de mi-mandat



AMV 84



Le jeudi 22 février aura lieu une journée d'ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d'Eau de Monteux. Un événement qui réunira l'ensemble des maires membres de l'[Association des Maires de Vaucluse](#) (AMV) qui organise cet événement en collaboration avec [Mairie 2000](#) et les élus du département.

Dans son objectif d'accompagner et de développer la coopération intercommunale, l'association, présidée par [Pierre Gonzalvez](#), maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur

Ecrit par le 3 juillet 2024

les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l'importance de préparer l'avenir de leur territoire.

La journée, qui s'ouvrira par un accueil des élus par le président de l'AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l'espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l'analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d'ateliers sont également l'occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s'engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment [La Poste](#), [Orange](#), la [MNT](#).

Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet événement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires respectifs.

#### **Au programme de cette journée :**

9h0-9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV

9h30 - 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »

11h15 - 12h45 : Ateliers au choix :

« Financement de la transition écologique » ;

« Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».

14h - 15h30 : Ateliers au choix :

« Analyse financière » ;

« Biens vacants et sans maitres ».

***Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 - [contact@amv84.fr](mailto:contact@amv84.fr)***

---

## **Vaison Ventoux s'allie à Voltalis pour le déploiement d'un thermostat gratuit et**

Ecrit par le 3 juillet 2024

## écologique



**La communauté de communes [Vaison Ventoux](#) et la société [Voltalis](#) viennent de signer une convention de partenariat afin d'aider les habitants à faire face à la hausse généralisée des prix de l'énergie. C'est une première dans le Vaucluse.**

« Pour faire face à l'urgence climatique et agir sur le pouvoir d'achat des ménages, nous souhaitons apporter des réponses concrètes en engageant notre territoire dans la transition écologique et énergétique », a déclaré [Jean-François Périlhou](#), président de la communauté de communes Vaison Ventoux, à propos de ce partenariat entre l'intercommunalité et Voltalis.

L'objectif de cette alliance serait de proposer gratuitement à tous les habitants et professionnels du territoire chauffés à l'électrique un thermostat connecté écocitoyen dédié au chauffage. Ce thermostat leur permettrait notamment de réduire leur consommation d'énergie afin de maîtriser les coûts. « Nous sommes ravis de proposer à près de 3 500 foyers et professionnels de prendre part à l'effort national de sobriété énergétique », a ajouté [Mathieu Bineau](#), directeur général de Voltalis.

Ce dispositif gratuit permettrait aux consommateurs d'atteindre jusqu'à 15% d'économies d'énergie, mais aussi de réduire les émissions de CO2 du logement jusqu'à 70%. Le déploiement a commencé ce lundi 5 février. Pour solliciter l'installation de ce dispositif, il faut contacter Voltalis au 04 56 60 87 47 ou

Ecrit par le 3 juillet 2024

envoyer un mail à l'adresse [vaisonventoux@voltalis.com](mailto:vaisonventoux@voltalis.com).

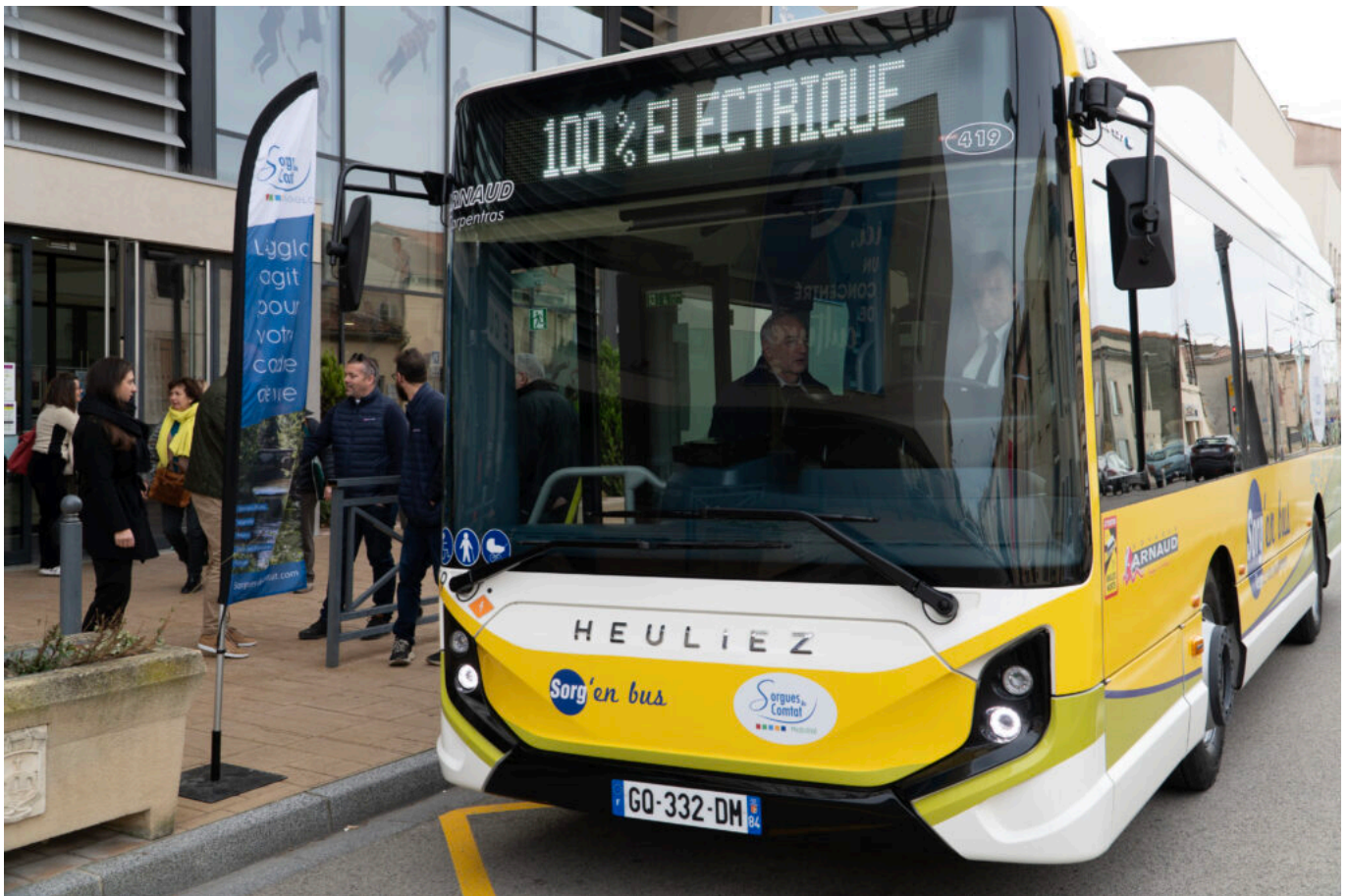


Augustin Chazot, responsable des partenariats Voltalis Région Auvergne Rhône-Alpes, et Gérard Raineri, vice-président de l'intercommunalité en charge de la communication. DR

V.A.

## Les Sorgues du Comtat roulent en bus électriques et 100% biocarburant

Ecrit par le 3 juillet 2024



**Ce jeudi 1<sup>er</sup> février, la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) a lancé ses premiers bus électriques et un bus 100% biocarburant sur son réseau de transport 'Sorg'en bus' sur le Parvis Jean-Paul II à Sorgues. Cette mise en service de bus plus respectueux de l'environnement s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par l'Agglomération.**

En mai 2023, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a invité les usagers du réseau de transport 'Sorg'en bus' à tester un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris afin de recueillir leurs avis et d'envisager une flotte 100% propre.

[Lire également : 'Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre'](#)

Moins d'un an après, ce n'est pas un, mais trois nouveaux bus d'une capacité de 65 passagers chacun qui s'ajoutent officiellement au réseau de transport. Ainsi, sur les cinq véhicules utilisés pour l'exploitation du réseau depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, deux sont neufs et électriques (zéro émission), et un est également neuf et fonctionne au carburant propre HVO (faible émission) et à la norme Euro 6, équipé de

Ecrit par le 3 juillet 2024

filtres à particules. Les bus électriques ont une autonomie comprise entre 180 à 250 km et demande un temps de recherche maximal de six heures.

### Une meilleure qualité de l'air et de vie

L'arrivée de ces nouveaux bus sont une aubaine pour les habitants de l'Agglomération qui bénéficieront d'une meilleure qualité de l'air, mais aussi d'une meilleure qualité de vie. Les bus électriques n'émettent aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique ou particules fines et leur fabrication présente un bilan carbone à un niveau très bas de pollution.

« Ces deux véhicules neufs sont plus silencieux et n'émettent pas de CO2 lors de leur circulation », explique Jérôme Mouret, président de la société [Voyages Arnaud](#), gestionnaire du réseau 'Sorg'en bus'. Outre l'aspect écologique, les bus présentent un meilleur confort pour les usagers. Ils sont également dotés de rampes électriques d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



©Les Sorgues du Comtat

### Une communauté d'agglomération engagée dans la transition écologique

Ecrit par le 3 juillet 2024

La mise en service de ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par Les Sorgues du Comtat, qui sont engagées depuis plusieurs années dans la transition écologique du territoire.

Le marché public qui lie la communauté d'agglomération à l'entreprise Voyages Arnaud prévoit le renouvellement de bus ainsi que le déploiement de nouveaux véhicules électriques afin de poursuivre les efforts engagés en faveur des mobilités durables. Les Sorgues du Comtat souhaitent construire une agglomération résiliente au changement climatique, améliorant la qualité de l'air pour tous et réduisant l'impact environnemental de la mobilité et des transports.

### Sorg'en bus en chiffres

Créé en **2011**

**143 534 voyages** par an

**144 200 km** effectués par an

**3 lignes** urbaines fonctionnant du lundi au samedi

**1 ligne** le dimanche et jours fériés

**2 lignes** adaptées aux horaires scolaires

**1 navette** de transport à la demande le mardi et jeudi pour les +65 ans sur réservation au 04 90 63 01 82.

---

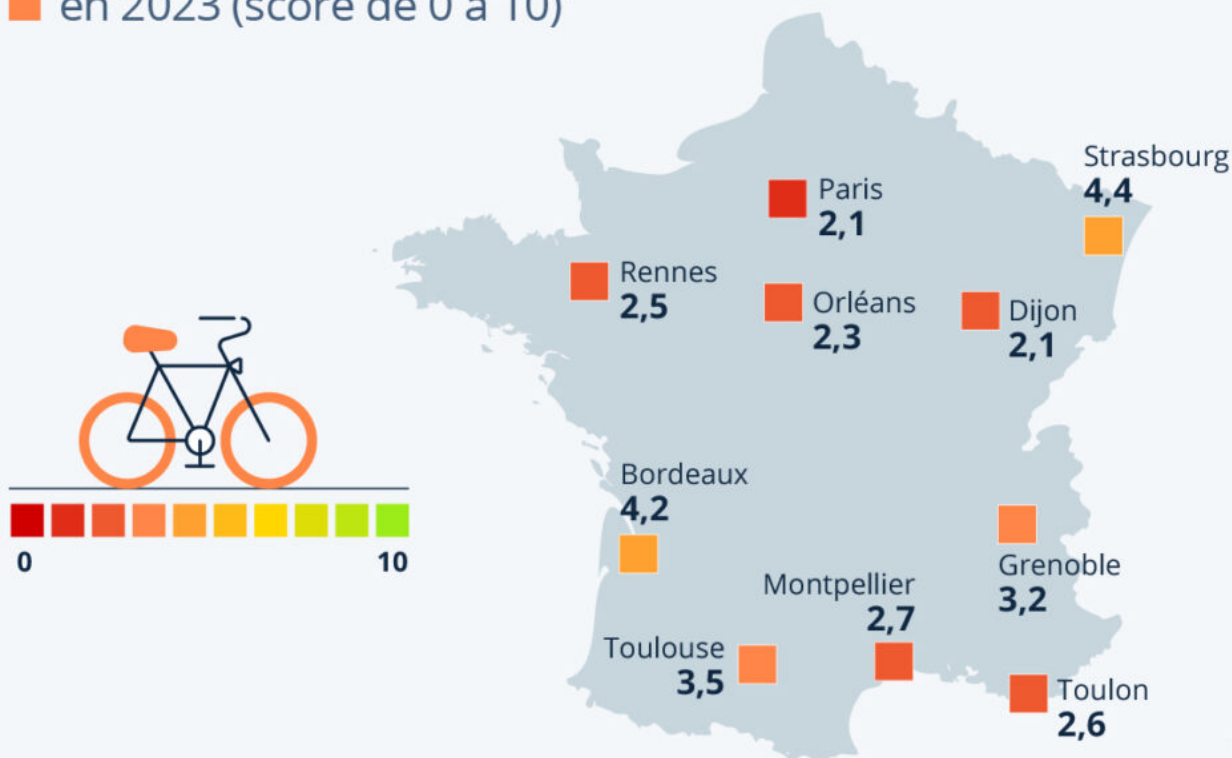
## Quelles sont les métropoles les plus cyclables de France ?



Ecrit par le 3 juillet 2024

# Les métropoles les plus cyclables

Évaluation du niveau de cyclabilité des métropoles de France en 2023 (score de 0 à 10)\*



\* Basée sur l'analyse de la proportion de parcours cyclable d'une sélection d'itinéraires majeurs dans les 22 métropoles françaises. Réalisée à partir des données d'OpenStreetMap de novembre 2023. La carte présente le top 10.

Source : Villes.plus (Maël Thomas)



statista

Alors que la transition écologique est plus que jamais un sujet d'actualité, de nombreux citoyens ont déjà modifié leurs usages, notamment en ce qui concerne les déplacements. Bien que la part du [vélo](#) dans les trajets quotidiens en France reste encore assez faible (couramment utilisé par [12 % des adultes](#)), ce mode de transport séduit de plus en plus d'habitants en ville et nombre de communes ont décidé d'aménager des pistes cyclables ou de repenser la voirie pour permettre aux cyclistes de circuler à

Écrit par le 3 juillet 2024

moindres risques. Depuis l'année dernière, plusieurs grands plans vélos ont ainsi fleuri dans les métropoles françaises. C'est dans ce contexte que nous nous sommes penchés sur l'indice de cyclabilité des métropoles publié par l'initiative citoyenne [Villes.plus](#). Les territoires étudiés regroupent environ 40 % de la population française et sont les épicentres de l'utilisation du vélo au quotidien en France.

Les scores obtenus dans l'étude, dont la dernière édition se base sur les données d'OpenStreetMap extraites en novembre 2023, rendent compte plus précisément de la proportion de parcours cyclable d'une sélection d'itinéraires importants dans chacune des 22 métropoles de France. Comme le note l'auteur de l'analyse, « ces scores sont étroitement liés à la définition retenue pour qualifier de cyclable un itinéraire ». Ainsi, il est précisé que l'évaluation porte sur la présence de l'un ou l'autre des aménagements suivants : voie destinée aux vélos et séparée physiquement des voitures, vélorue à vitesse réduite où les cyclistes ont priorité sur les automobilistes, chemin partagé piéton/vélo, voie suffisamment large pour une cohabitation sans gêne (rue piétonne), ou voie dotée d'un marquage au sol de séparation piéton/vélo.

Comme le met en avant notre carte, si l'on se base sur les critères cités plus haut, quatre métropoles françaises semblent sortir du lot en matière d'aménagements pour la sécurité et le confort des cyclistes. L'Eurométropole de Strasbourg arrive en tête du classement, avec un score de 4,4/10 en novembre 2023, suivie de la métropole de Bordeaux (4,2/10), puis de celles de Toulouse (3,5/10) et Grenoble (3,2/10). À titre de comparaison, et notamment afin de pouvoir juger de la sévérité des scores obtenus par les métropoles françaises (qui regroupent plusieurs communes), la [capitale mondiale du vélo](#), Amsterdam, obtient un score de 7,5/10 en appliquant la même méthodologie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

## Sénat : la mission d'information sur le bâti scolaire en visite à Châteauneuf-de-Gadagne

Ecrit par le 3 juillet 2024



**Lundi 5 mai, le Sénateur Jean-Baptiste Blanc et ses collègues de la mission sénatoriale d'information sur le bâti scolaire étaient en visite à l'école P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.**

Face au réchauffement climatique, la rénovation du bâti scolaire est un enjeu majeur alors que 12M d'élèves sont accueillis chaque année dans les écoles, collèges et lycées. En février dernier, le Sénat a créé une mission d'information sur ce sujet à laquelle appartient le Sénateur Jean-Baptiste Blanc.

Cette mission a pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées par les décideurs locaux dans leurs démarches et de mettre en lumière les bonnes pratiques à initier dans le domaine de la transition écologique. C'est dans ce cadre que le Président de la mission, le Sénateur Jean-Marc Mizzon et la Rapporteuse, la Sénatrice Nadège Havent sont venus visiter le groupe scolaire P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Cette école a été rénovée après qu'un audit énergétique ait été réalisé déterminant les axes d'amélioration à apporter afin de favoriser les économies d'énergie et d'améliorer le confort des élèves, des enseignants et du personnel. Ces travaux ont permis d'isoler la toiture et les murs par l'extérieur, de changer les menuiseries, d'ajouter des protections solaires et de la végétation. Une rénovation que le Sénateur Jean-Baptiste Blanc a tenu à mettre en lumière.

J.R.